



Guide technique

Plantes indicatrices des narces et sagnes

du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
et du bassin de l'Eyrieux



Rappel du contexte

En 2011, l'État a décidé de proposer aux agriculteurs une nouvelle Mesure Agro-Environnementale Territorialisée (MAET) destinée à préserver des zones humides.

Cette MAET a pour objectifs :

- le maintien des surfaces en prairies permanentes sur les zones humides,
- le maintien d'une exploitation durable de ces milieux,
- la préservation des fonctions environnementales des prairies permanentes humides riches en espèces, à savoir :
 - la régulation de l'eau (stockage de l'eau en cas de crues, recharge des nappes phréatiques),
 - l'épuration de l'eau (fixation et dégradation des polluants),
 - la préservation de la biodiversité ordinaire et remarquable (faune et flore),
 - la préservation des paysages remarquables...

Cette MAET est construite principalement sur l'engagement de « **Maintien de la richesse floristique d'une prairie naturelle** ». La mesure contractualisée entre les agriculteurs volontaires et l'État consiste en effet à garantir la **présence d'au moins 4 plantes indicatrices de la qualité écologique des prairies naturelles « humides » parmi la liste fournie dans ce guide**. C'est une MAET dite « à obligation de résultat », par opposition aux mesures à obligation de moyens. La qualité de la prairie, au regard notamment de sa diversité floristique, sera donc évaluée en lieu et place des obligations « classiques » modifiant les itinéraires techniques agricoles. Ainsi, l'agriculteur qui, par la qualité de son travail, garantit le bon état des prairies humides, se voit conforté dans ses pratiques.

Il faut toutefois noter que la préservation de la biodiversité des prairies naturelles riches en espèces passe par le non-retournement, une fréquence d'utilisation faible, une première utilisation plutôt tardive et une fertilisation limitée.

Par ailleurs, l'agriculteur qui s'engage sur cette MAET doit respecter les obligations habituelles de la « prime à l'herbe » (PHAE2) de limitation de la fertilisation de la parcelle contractualisée à 125 unités / ha / an d'azote total (dont 60 unités d'azote minéral maximum), de non-retournement des surfaces engagées et d'absence de désherbage chimique. Il est cependant préconisé de ne pas dépasser 90 unités / ha / an d'azote total voire de ne pas fertiliser et de retarder la mise au pâturage de 17 jours par rapport à la date habituelle (recommandations).

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche (PNRMA) et le Syndicat Eyrieux Clair, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes, la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature, la Chambre d'agriculture de l'Ardèche et le Conservatoire botanique national du Massif central ont élaboré une déclinaison locale de cette MAET, intitulée « **Qualité écologique des zones humides agricoles** ».

La notice spécifique de cette mesure agro-environnementale apporte des précisions sur ses conditions d'éligibilité, notamment sur les surfaces concernées qui doivent correspondre à des prairies permanentes dans les zones humides en « bon état agro-écologique », hors sites Natura 2000, situées dans le périmètre du PNRMA ou du bassin versant de l'Eyrieux.

Ces engagements fixent un objectif de résultats en termes de diversité floristique obtenue. La liste et le nombre de plantes indicatrices de la qualité agro-écologique des prairies ont été proposés par le Conservatoire botanique national du Massif central à la fin de l'année 2011.

Ces plantes reconnaissables sont représentatives des prairies humides du PNRMA et du bassin versant de l'Eyrieux. Elles sont décrites dans le présent guide à destination des exploitants qui sera utilisé pour vérifier la présence d'au moins 4 plantes indicatrices sur les parcelles engagées.



Méthodologie de sélection des espèces végétales indicatrices

Pour chacune des végétations identifiées, les espèces végétales indicatrices ont été sélectionnées en vue d'évaluer la pertinence de la MAET.

Ces espèces ont été sélectionnées à partir des relevés phytosociologiques réalisés par le CBN Massif central en croisant les critères suivants : fréquence de l'espèce dans les relevés (supérieure à 50 %), caractère indicateur d'humidité du sol et caractère indicateur d'un bon état de conservation des communautés végétales jugé sur la valeur indicatrice de l'espèce par rapport à la charge trophique des sols (les communautés en bon état de conservation et riches en espèces se maintiennent généralement sur des sols pauvres à moyennement pauvres en éléments nutritifs c'est-à-dire oligotrophes à mésotrophes). La sélection comprend principalement des plantes vasculaires, mais aussi quelques bryophytes aisément identifiables.

Définitions

D'après la loi sur l'eau de 1992, on entend par **zone humide** : « les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année... ». Les critères retenus pour délimiter une zone humide sur le terrain sont traditionnellement la présence d'une végétation hygrophile et la présence de sols engorgés et/ou présentant des traces d'engorgement antérieur à moins de 50 cm de la surface.

En Ardèche, et plus largement dans les régions du sud de la France, les zones humides sont désignées par les mots narce ou sagne et leurs dérivés, qui viennent tous deux de l'occitan (*narsa* et *sanha*), s'excluant souvent régionalement mais dont le sens est généralement le même : les lieux humides, les marécages, les lieux où l'eau stagne. Les linguistes et toponymistes considèrent que, dans son sens initial, *sanha* désignait une plante aux feuilles rubanées, qui vit et croît dans les marais ; le terme se serait ensuite transmis aux milieux où croissait la plante. Il est donc naturel que depuis très longtemps, des maisons, des hameaux, des localités aient pris le nom de la sagne ou de la narce voisine... Ces dénominations recouvrent en fait une large palette de végétations différentes en fonction du taux d'humidité : des prés mouillés aux gouilles à joncs, des prairies humides aux landes tourbeuses.

Référentiels

- La nomenclature des plantes suit la dernière version du *Référentiel nomenclatural et taxonomique national TAXREF* (Version 5.0 du 18/07/2012)*.
- La nomenclature des végétations, jusqu'aux niveaux alliance et sous-alliance, suit le *Prodrome des végétations de France* (2004)**.
- Le référentiel des types biologiques utilisé dans ce document est celui d'ELLENBERG et MUELLER-DOMBOIS (1967)***.

* TAXREF est le référentiel taxonomique national pour la faune, la flore et la fonge de France métropolitaine et d'outre-mer, élaboré et diffusé par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) dans le cadre de la mise en œuvre du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP). Ce référentiel est unique pour la France ; il a pour but de lister et d'organiser les noms scientifiques de l'ensemble des êtres vivants recensés sur le territoire. Le référentiel TAXREF est consultable et téléchargeable sur le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN) coordonné par le MNHN.

** BARDAT J., BIRET F., BOTINEAU M., BOULLET V., DELPECH R., GÉHU J.-M., HAURY J., LACOSTE A., RAMEAU J.-C., ROYER J.-M., ROUX G. et TOUF-FET J. 2004. – *Prodrome des végétations de France*. Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 171 p. (Patrimoines naturels, 61).

*** ELLENBERG H. & MUELLER-DOMBOIS D. 1967. – A key to Raunkiaer plant life forms with revised subdivisions. *Veröff. Geobot. Inst. ETH Rübel (Zurich)* 37 : 56-73.

Description succincte des 9 types de milieux humides agricoles du territoire



1 Pelouses vivaces mésohygrophiles à Nard raide et Jonc squarreux

[*Nardo strictae-Juncion squarrosi* (Oberdorfer 1957) Passarge 1964]

Usage agricole

Elles se développent généralement sur des parcelles pâturées de manière extensive et peu amendées.

Écologie

Ces pelouses se rencontrent sur des sols très pauvres et en conditions moyennement humides, à des niveaux topographiques intermédiaires entre les pelouses acidiphiles mésophiles (sur sols acides et moyennement humides) et les bas-marais hygrophiles (sols humides). Elles sont essentiellement liées aux marges piétinées des dépressions humides et des talwegs au sein des parcelles agricoles.

Intérêt patrimonial, menaces

Cette végétation est peu fréquente en France car elle est surtout liée à l'étage montagnard des massifs cristallins (comme le Massif central) où elle s'avère assez rare. De plus, cet habitat est sensible à la fertilisation.



2 Prés tourbeux ou paratourbeux mésotrophiles, collinéens à montagnards

[*Juncion acutiflori* Br.-Bl. in Br.-Bl. & Tüxen 1952]

Usage agricole

Ces prés constituent les végétations typiques des parcelles agricoles humides pâturées de manière extensive.

Écologie

Ces prés tourbeux se développent dans des parcelles agricoles peu amendées mais peuvent aussi s'observer au sein de clairières ou de chemins forestiers humides. Ils caractérisent des sols tourbeux ou organiques, acides, marqués par une circulation d'eau, expliquant leur position privilégiée en fond de vallon, au bord des ruisseaux ou sur les pentes suintantes. Ces végétations se rencontrent régulièrement à l'étage montagnard, plus rarement à l'étage collinéen.

Intérêt patrimonial, menaces

Les végétations présentes sur le territoire d'étude sont typiques du Massif central et demeurent peu répandues en France.



3 Prés de fauche hygrophiles acidoclinophiles à Oenanthe à feuilles de peucedan

[*Bromion ramosi* Tüxen in Tüxen & Preising 1951]

Usage agricole

Ces végétations occupent des parcelles généralement fauchées et peu amendées.

Écologie

Ces prairies se développent à l'étage collinéen, au niveau de fonds de vallon ou dépressions, sur un substrat acidocline (moyennement acide) drainant et riche en matière organique.

Intérêt patrimonial, menaces

Ces prairies, rares à l'échelle du Massif central rhônalpin, se rencontrent à l'est du Massif central. Elles sont en régression importante du fait de la déprise et l'intensification agricoles ou de l'urbanisation.

4 Prairies pâturées mésohygrophiles

[*Cardamino pratensis-Cynosurelion cristati* Passarge 1969]

Usage agricole

Ces végétations occupent des parcelles pâturées.

Écologie

Ces prairies mésotrophiles (sur sols moyennement riches) s'observent sur des sols frais, le plus souvent en marge de prairies humides ou de bas-marais, du collinéen inférieur jusqu'au montagnard, sur des substrats cristallins ou volcaniques.

Intérêt patrimonial, menaces

Différentes communautés peuvent se rencontrer le long d'un gradient altitudinal. Aux étages supraméditerranéen et collinéen, s'observe la prairie pâturée à Scorzonère humble et Sérapias langue [*Scorzonero humilis-Serapietum linguae* Billy 2000], rare dans le Massif central rhônalpin. Au collinéen supérieur se développe une végétation assez rare, la prairie à Jonc à tépales aigus et Crételle [*Junco acutiflori-Cynosuretum cristati* Sougnez 1957] remplacée à l'étage montagnard par la prairie à Sanguisorbe officinale et Crételle [Groupement à *Sanguisorba minor* et *Cynosurus cristatus*], plus commune.

L'ensemble de ces groupements est menacé par l'intensification agricole.



5 Prairies pâturées hygrophiles

[*Potentillo anserinae-Polygonetalia avicularis* Tüxen 1947]

Usage agricole

Ces végétations occupent des parcelles souvent pâturées, parfois fauchées ou gyrobroyées à l'automne.

Écologie

Ces prairies se rencontrent en conditions méso-eutrophiques à eutrophiques (sur sols moyennement riches à riches en matière organique), sur des substrats d'origine cristalline ou volcanique, de l'étage collinéen inférieur jusqu'au montagnard. Elles se développent sur des sols humides longuement inondés, au niveau de dépressions ou en marge de ruisseaux et fossés.

Intérêt patrimonial, menaces

Ces végétations sont typiques et communes à l'échelle du Massif central mais demeurent peu répandues en France.



6 Marais de transition

à Laïche à bec et Sphaigne des marais

[*Caricion lasiocarpae* Vanden Berghen in Lebrun, Noïrfalise, Heinemann & Vanden Berghen 1949]

Usage agricole

Ces marais de transition peuvent se rencontrer au sein de parcelles pâturées mais sont rarement exploitées à cause de la très faible portance des sols.

Écologie

Ces végétations s'observent à l'étage montagnard sur des sols tourbeux d'origine cristalline ou volcanique. Elles occupent une position intermédiaire entre les végétations aquatiques et les végétations terrestres (haut-marais et bas-marais) colonisant les dépressions en eau et les talwegs à écoulements lents. Certaines formes de ces végétations flottent à la surface de l'eau (radeaux flottants), d'autres se développent sur une tourbe toujours très spongieuse, gorgée d'eau.

Intérêt patrimonial, menaces

Ces communautés, assez rares dans le Massif central rhônalpin, apparaissent en régression généralisée suite au drainage, à l'eutrophisation et à la destruction des tourbières.



7 Bas-marais

oligotrophiles montagnards

[*Caricion fuscae* Koch 1926]

Usage agricole

Ces végétations occupent des parcelles souvent pâturées, parfois fauchées et généralement non amendées.

Écologie

Ces bas-marais occupent le fond des dépressions humides au sein des parcelles agricoles ou des tourbières. On les rencontre plus rarement en bord de mares ou d'étangs. Ils sont liés aux sols pauvres en éléments nutritifs et acides des stations hygrophiles aux eaux peu oxygénées (sols tassés ou eaux stagnantes). Ils se développent à l'étage montagnard moyen et supérieur.

Intérêt patrimonial, menaces

Ces végétations sont typiques du Massif central et demeurent dès lors peu répandues en France.

Plusieurs types de végétations, plus ou moins bien connus, semblent assez rares sur le territoire d'étude.

8 Végétations des gouilles

à Rossolis à feuilles rondes et Jonc squarreux

[*Rhynchosporion albae* Koch 1926]

Usage agricole

Ces communautés peuvent occuper des parcelles pâturées de manière extensive et non amendées.

Écologie

Ces végétations s'observent à l'étage montagnard, au sein des tourbières, sur tourbe dénudée. Elles colonisent soit les gouilles au pied des buttes des haut-marais et forment des groupements primaires, soit des tourbes dénudées par l'action de l'homme, des animaux ou de l'érosion, constituant des groupements secondaires de cicatrisation. Le substrat acide est constamment gorgé d'eau et connaît une phase temporaire d'immersion hivernale.

Intérêt patrimonial, menaces

Ces groupements sont globalement menacés par la disparition des zones humides suite à leur drainage, enrésinement ou exploitation.

Rares à exceptionnelles à l'échelle du Massif central rhônalpin suivant les types, ces végétations s'avèrent d'un grand intérêt patrimonial et constituent un enjeu majeur de conservation sur le territoire d'étude.

9 Haut-marais et landes tourbeuses des complexes de tourbières

[*Sphagnion medii* M. Kästner & Flössner 1933]

Usage agricole

Ces haut-marais peuvent occuper des parcelles pâturées de manière extensive et non amendées.

Écologie

Ces végétations se rencontrent à l'étage montagnard, sur des sols exclusivement organiques, constitués de dépôts de tourbe, d'épaisseur variable, constamment gorgés d'une eau très faiblement minéralisée et à forte acidité. Elles se développent, soit au niveau de dépressions où l'alimentation en eau est essentiellement issue des précipitations, soit sur des pentes souvent faibles où l'alimentation hydrique est liée aux ruissellements et aux résurgences.

Intérêt patrimonial, menaces

Assez rares à l'échelle du Massif central rhônalpin et peu répandus en France, les haut-marais sont globalement en régression et constituent des végétations très spécialisées se développant dans des conditions rarement réunies. Ils sont menacés par le boisement naturel et artificiel ainsi que par le drainage. Ces communautés constituent un enjeu de protection majeur sur le territoire d'étude.

Agrostide des chiens

Agrostis canina L.

Indicateur de gestion : disparition en cas d'intensification de la gestion (fertilisation excessive, surpâturage).

Milieux (cf. description pages 5-7) : 2 4 5 7



Inflorescence : panicule à rameaux lâches, contractée après la floraison.

Fleurs : épillets allongés, à une fleur munie ou non d'une arête courte.

Feuilles : larges de 2 mm, ligule longue de 2-5 mm, aigüe.

Taille : 20-60 cm.

Port : émet des stolons aériens.

Famille : Poacées.

Type biologique : hémicryptophyte cespiteux à stolons.

Floraison : juin-août.

Habitats - Écologie

Prairies humides et bas-marais peu amendés.

Remarque :

Il existe de nombreuses autres espèces d'*Agrostis*, il convient d'être prudent pour dénommer l'espèce. Les risques de confusion sont importants pour une personne non expérimentée.

Anacamptide à fleurs lâches

Anacamptis laxiflora (Lam.)

R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase

Indicateur de gestion : disparition en cas d'intensification de la gestion (fertilisation, surpâturage) ou de drainage.

Milieux (cf. description pages 5-7) : 3 4



Inflorescence : épi allongé et lâche.

Taille : 20-30 cm.

Fleurs : pourpres violacées à lobe médian blanc au milieu.

Tiges : droites ou légèrement courbées en fin de saison, à 3 angles nets dans le bas, plus émoussés dans le haut.

Feuilles : étroites, dressées.

Famille : Orchidacées.

Type biologique : Géophyte à bulbe.

Floraison : mai-juin.

Habitats - Écologie

Prairies humides et bas-marais peu amendés.

Remarque :

Protégé en région Rhône-Alpes.

Anacamptide bouffon

Anacamptis morio (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase

Indicateur de gestion : disparition en cas d'intensification de la gestion (fertilisation, surpâturage).

Milieux (cf. description pages 5-7) : 4



Inflorescence : épi court.

Fleurs : pourpres, violacées, quelquefois roses ou blanches. Partie supérieure de la fleur en forme de casque, à nervures foncées.

Feuilles : feuilles basales ovales, feuilles caulinaires serrées autour de la tige.

Taille : 10-30 cm.

Famille : Orchidacées.

Floraison : mai-juin.

Type biologique
Géophyte à tubercule.

Habitats - Écologie
Prairies et pelouses sèches à peu humides.

Brome rameux

Bromus racemosus L.

Indicateur de gestion : milieux peu ou pas amendés. Sensible aux apports azotés et phosphatés, ainsi qu'au piétinement. Disparition en cas de fertilisation importante.

Milieux (cf. description pages 5-7) : 3



Inflorescence : panicule à rameaux assez courts, à fleurs penchées, tournées du même côté.

Taille : 50-90 cm.

Tiges et feuilles : chaumes à gaines entières, velues. Feuilles larges de 1 cm max.

Fleurs : épillets allongés, à plusieurs fleurs munies d'une arête assez longue.

Famille : Poacées.

Floraison : mai-juin.

Type biologique
Thérophyte cespiteux.

Habitats - Écologie
Prés de fauche moyennement humides, peu amendés.

Laïche blanchâtre

Carex curta Gooden.

Indicateur de gestion : milieux non amendés.
Sensible aux apports azotés et phosphatés, ainsi qu'au piétinement.

Milieus (cf. description pages 5-7) : 7



Inflorescence :
3-6 épis courts, mâles à la base et femelles au sommet.

Fleurs : 2 stigmates.

Fruits : utricules ovoïdes, à bec court. Écailles blanchâtres.

Taille : 15-40 cm.

Port : plante en touffes.

Feuilles : étroites (2-3 mm).

© S. NICOLAS / CBN Massif central

Famille : Cypéracées.

Type biologique
Hémicryptophyte cespiteux.

Floraison : juin-juillet.

Habitats - Écologie

Bas-marais acidiphiles, bordures de gouilles dans les zones tourbeuses.

Remarque :

Il existe de nombreuses autres espèces de *Carex*, il convient d'être prudent pour dénommer l'espèce. Les risques de confusion sont importants pour une personne non expérimentée.

Laïche étoilée

Carex echinata Murray

Indicateur de gestion : milieux non amendés.
Sensible aux apports azotés et phosphatés, ainsi qu'au piétinement.

Milieus (cf. description pages 5-7) : 1 2 6 7



Taille : 10-30 cm.

Port : touffe lâche.

Feuilles : étroites (1-2 mm).

Fruits : utricules à long bec. Écailles brunes.

Inflorescence :
3-5 petits épis tous semblables, globuleux, mâles à la base et femelles au sommet, ayant l'apparence de petite « étoile » à maturité.

Fleurs : 2 stigmates.

© L. CHABROL / CBN Massif central

© G. CHOISNET / CBN Massif central

Famille : Cypéracées.

Type biologique
Hémicryptophyte cespiteux.

Floraison : juin-juillet.

Habitats - Écologie

Prés et pelouses paratourbeuses acidiphiles, tourbières.

Remarque : idem page 12.



Laîche noire

Carex nigra (L.) Reichard

Indicateur de gestion : milieux non amendés.
Sensible aux apports azotés et phosphatés, ainsi qu'au piétinement.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ①②⑤⑥⑦⑨



Inflorescence :
1 épi mâle et 2-4
femelles cylindriques
rapprochés. Bractée
non engainante.

Taille : 15-50 cm.

Port : plante rhizomateuse.

Feuilles : étroites (2-3 mm).

Fleurs : 2 stigmates.

Fruits : utricules
cylindriques, à
bec court.
Écailles noires.

Famille : Cypéracées.

Type biologique
Géophyte.

Floraison : mai-juillet

Habitats - Écologie

Bas-marais acidiphiles, bor-
dures de pièces d'eau, zones
tourbeuses.

Remarque : idem page 12.

Laîche ovale

Carex ovalis Gooden.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ③⑤



Inflorescence : 4-7 épis
ovoïdes tous semblables de couleur
brunâtre, mâles à la base et femelles
au sommet.

Fleurs : 2 stigmates.

Tiges : droites ou légèrement
courbées en fin de saison, à 3
angles nets (triquètres) dans le
bas, plus émoussés (trigones)
dans le haut.

Fruits : utricules à
marges blanchâtres et
denticulées, atténués en
bec. Écailles foncées à
nervure verte.

Taille : 20-40 cm.

Port : touffe dense.

Famille : Cypéracées.

Type biologique
Hémicryptophyte cespiteux à
rhizome.

Floraison : juin-août.

Habitats - Écologie

Prés paratourbeux et prairies
mésohygrophiles acidiphiles,
tourbières, également prairies
mésophiles.

Remarque : idem page 12.

Laîche faux-panic

Carex panicea L.

Indicateur de gestion : milieux non amendés.
Sensible aux apports azotés et phosphatés.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ①②④⑤⑥



Feuilles : à bords rafeux (scabres) à l'extrémité, lisses à la base, légèrement carénées au revers, de couleur gris-bleu (glauque), larges de 2 à 5 mm.

Taille : hampe florale de 10-50 cm.

Port : touffe peu fournie, présence de rhizomes souterrains portant d'autres touffes moins fournies.



Inflorescence : deux types d'épis différents, un épi noirâtre compact de forme cylindrique allongée à l'extrémité de la tige (épi mâle), 2 à 3 épis pédonculés, à utricules lâches à 3 stigmates et sans bec, de couleur olive (épis femelles).

Fleurs : 3 stigmates.

Fruits : utricules de couleur olive, sans bec. Écailles aiguës pourpre foncé.

Tiges : de 10 à 50 cm, triangulaires à angles peu marqués (trigones), striées.

Famille : Cypéracées.

Type biologique
Géophyte (hémicryptophyte) à rhizome.

Floraison : mai-juillet.

Habitats - Écologie
Prés et pelouses paratourbeuses acidiphiles, tourbières.

Remarque : idem page 12.

Laîche à becs

Carex rostrata Stokes

Indicateur de gestion : milieux non amendés.
Sensible aux apports azotés et phosphatés.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ⑥



Inflorescence : 2-3 épis mâles et 2-4 femelles, cylindriques assez écartés.

Fleurs : 3 stigmates.

Fruits : utricules jaunâtres renflés, à bec allongé. Écailles roussâtres.

Tiges : de 10 à 50 cm, triangulaires à angles peu marqués, striées.

Feuilles : feuilles étroites (2-4 mm), glauques, coupantes.

Taille : 30-80 cm.

Port : plante sociale, rhizomateuse.

Famille : Cypéracées.

Type biologique
Géophyte à rhizome.

Floraison : mai-juillet.

Habitats - Écologie
Tremblants et ceintures d'étangs, trous d'eau.

Remarque : idem page 12.

Laîche déprimée

Carex viridula subsp. *oedocarpa* (Andersson) B.Schmid

Indicateur de gestion : milieux non amendés.

Sensible aux apports azotés et phosphatés ainsi qu'au piétinement.

Milieus (cf. description pages 5-7) : ②



Fruits : utricules arrondis, à bec assez court. Écailles jaunâtres.

Inflorescence : 1 épi mâle et 2-4 femelles rapprochés. Bractées engainantes, longues.

Fleurs : 3 stigmates.

Taille : 5-15 cm.

Port : plante en touffe.

Feuilles : feuilles étroites (2-3 mm).

Famille : Cypéracées.

Type biologique

Hémicryptophyte cespiteux à rhizome.

Floraison : mai-juillet.

Habitats - Écologie

Bas-marais acidiphiles, bordures de ruisselets dans les zones tourbeuses.

Remarque : idem page 12.

Carvi verticillé

Carum verticillatum (L.) W.D.J.Koch

Indicateur de gestion : sensible au drainage.

Milieus (cf. description pages 5-7) : ②③④⑤



Fleurs : regroupées en ombelles à rayons sensiblement égaux, à fleurs blanches ou légèrement rosâtres.

Tiges : de couleur vert grisâtre avec des lignes claires longitudinales.

Taille : hampe florale de 30-50 cm.

Feuilles : toutes disposées à la base, découpées, à divisions linéaires et disposées en verticilles. La plante peut être identifiée facilement par la forme caractéristique de ses feuilles.

Famille : Apiacées.

Type biologique

Hémicryptophyte à semi-rosette.

Floraison : juin-septembre.

Habitats - Écologie

Sols acides des prés paratourbeux, des prairies marécageuses et des tourbières. Également au bord de ruisseaux et rigoles.

Dactylorhize tacheté

Dactylorhiza maculata (L.) Soó

Indicateur de gestion : milieux non amendés.
Disparition en cas de fertilisation ou de drainage.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ②⑤



Feuilles : oblongues regroupées en bas de la tige sans former de rosette, souvent tachées de marques brunes.

Taille : 25-70 cm.

Port : plante solitaire à tige dressée.

Inflorescence : épi dense.

Flours : rose clair tacheté de violet avec de fines veines pourpres, éperon dirigé vers le bas, labelle à 3 lobes.



Famille : Orchidacées.

Type biologique
Géophyte à tubercule.

Floraison : juin-juillet.

Habitats - Écologie

Prairies humides, bas-marais et tourbières.

© A. DESCHEEMACKER / CBN Massif central

Rossolis à feuilles rondes

Drosera rotundifolia L.

Indicateur de gestion : milieux non amendés.
Très sensible au piétinement, au drainage et à la fertilisation.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ⑧



Inflorescence : grappe terminale ramifiée, peu fournie. Fleurs blanches.

© A. DESCHEEMACKER / CBN Massif central

Feuilles : rondes en rosette, plaquées au sol, couvertes de poils gluants.

© S. PERERA / CBN Massif central



Port : plante en rosette.

Taille : 1 à 30 cm.

Famille : Droseracées.

Type biologique
Hémicryptophyte à rosette.

Floraison : juin-août.

Habitats - Écologie

Tourbières, sols dénudés très pauvres en nutriments.

Remarque :

Espèce protégée en France.

© A. DESCHEEMACKER / CBN Massif central

Sélin des Pyrénées

Epikeros pyrenaicus (L.) Raf.

Indicateur de gestion : sensible à la fertilisation azotée, supporte le pâturage.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ① ②

Inflorescence : ombelle lâche à 3-9 rayons très inégaux.

Fleurs : blanches à jaunâtres à pétales étalés.

Fruits : petits et ovales, à côtes dorsales peu saillantes, les marginales moins larges que la moitié du fruit.

Taille : 20-50 cm.

Tiges : striées peu rameuses, nues ou à 1-2 feuilles.

Feuilles : composées sans pétiole, à contour ovale, divisées en fines lanières aiguës et dures.

Famille : Apiacées.

Type biologique
Hémicryptophyte à semi-rosette.

Floraison : juillet-septembre.

Habitats - Écologie
Prairies moyennement humides montagnardes, pelouses humides, bas-marais.

Épilobe des marais

Epilobium palustre L.

Indicateur de gestion : milieux non amendés. Très sensible au piétinement, au drainage et à la fertilisation.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ② ⑦

Port : émet des stolons souterrains.

Taille : 10-50 cm.

Tiges : cylindriques.

Feuilles : opposées sauf les florales, sans pétiole, entières et à bords enroulés.

Inflorescence : peu fournie.

Fleurs : petites, rosées à pétales profondément échancrés dépassant peu le calice, stigmaté en massue.

Fruits : capsules à poils appliqués et à poils glanduleux.

Famille : Onagracées.

Type biologique : hémicryptophyte érigé à stolons.

Floraison : juin-août.

Habitats - Écologie
Tourbières, sols dénudés très pauvres en nutriments.

Remarque :

Il existe de nombreuses autres espèces d'*Epilobium*, il convient d'être prudent pour dénommer l'espèce. Les risques de confusion sont importants pour une personne non expérimentée.

Linaigrette à feuilles étroites

Eriophorum angustifolium Honck.

Indicateur de gestion : milieux non amendés.
Disparition en cas de fertilisation ou de drainage.

Milieux (cf. description pages 5-7) : 2 7 9



Inflorescence :
2-6 capitules en ombelles
pendantes.

Fleurs : passent
aisément inaperçues.

Fruits : groupés en
infrutescences multiples,
pendantes, blanches et
cotonneuses.

Taille : 30-60 cm.

Port : souche rampante
rhizomateuse.

Feuilles : toutes linéaires.

Tiges : grêles et
élevées à section
triangulaire.

© L. CHABROL / CBN Massif central



Inflorescence :
généralement un seul
capitule dressé.

Fleurs : passent
aisément inaperçues.

Fruits : groupés en
infrutescence unique dressée,
blanche et cotonneuse.

Taille : 30-60 cm.

Port : plante en touffe.

Feuilles : feuilles caulinaires
réduites en gaines, feuilles
radicales linéaires, raides.

Tiges : grêles et
élevées à section
triangulaire.

© S. PERERA / CBN Massif central

© M. MADY / CBN Massif central

Famille : Cypéracées.

Floraison : mai-juillet.

Type biologique
Géophyte à rhizome.

Habitats - Écologie
Sols très engorgés, bas-marais, tourbières
actives, prairies humides.

Famille : Cypéracées.

Floraison : avril-mai.

Type biologique
Hémicryptophyte cespiteux.

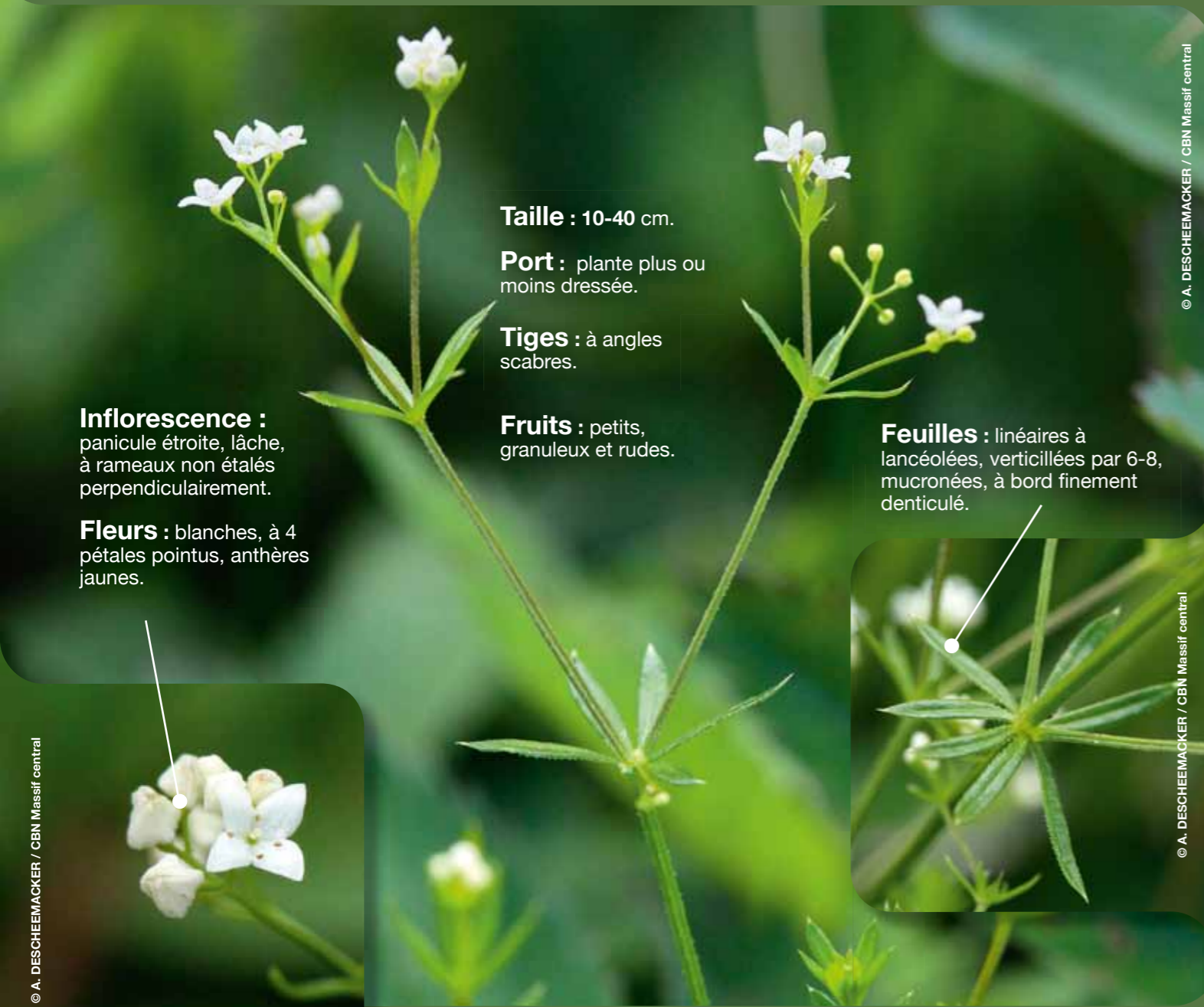
Habitats - Écologie
Haut-marais, phases de sé-
nescence des tourbières.

Gaillet des fanges

Galium uliginosum L.

Indicateur de gestion : sensible au drainage.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ② ⑤



Taille : 10-40 cm.

Port : plante plus ou moins dressée.

Tiges : à angles scabres.

Fruits : petits, granuleux et rudes.

Feuilles : linéaires à lancéolées, verticillées par 6-8, mucronées, à bord finement denticulé.

Inflorescence : panicule étroite, lâche, à rameaux non étalés perpendiculairement.

Fleurs : blanches, à 4 pétales pointus, anthères jaunes.

Famille : Rubiacées.

Type biologique
Hémicryptophyte stolonifère grimpant.

Floraison : juin-août.

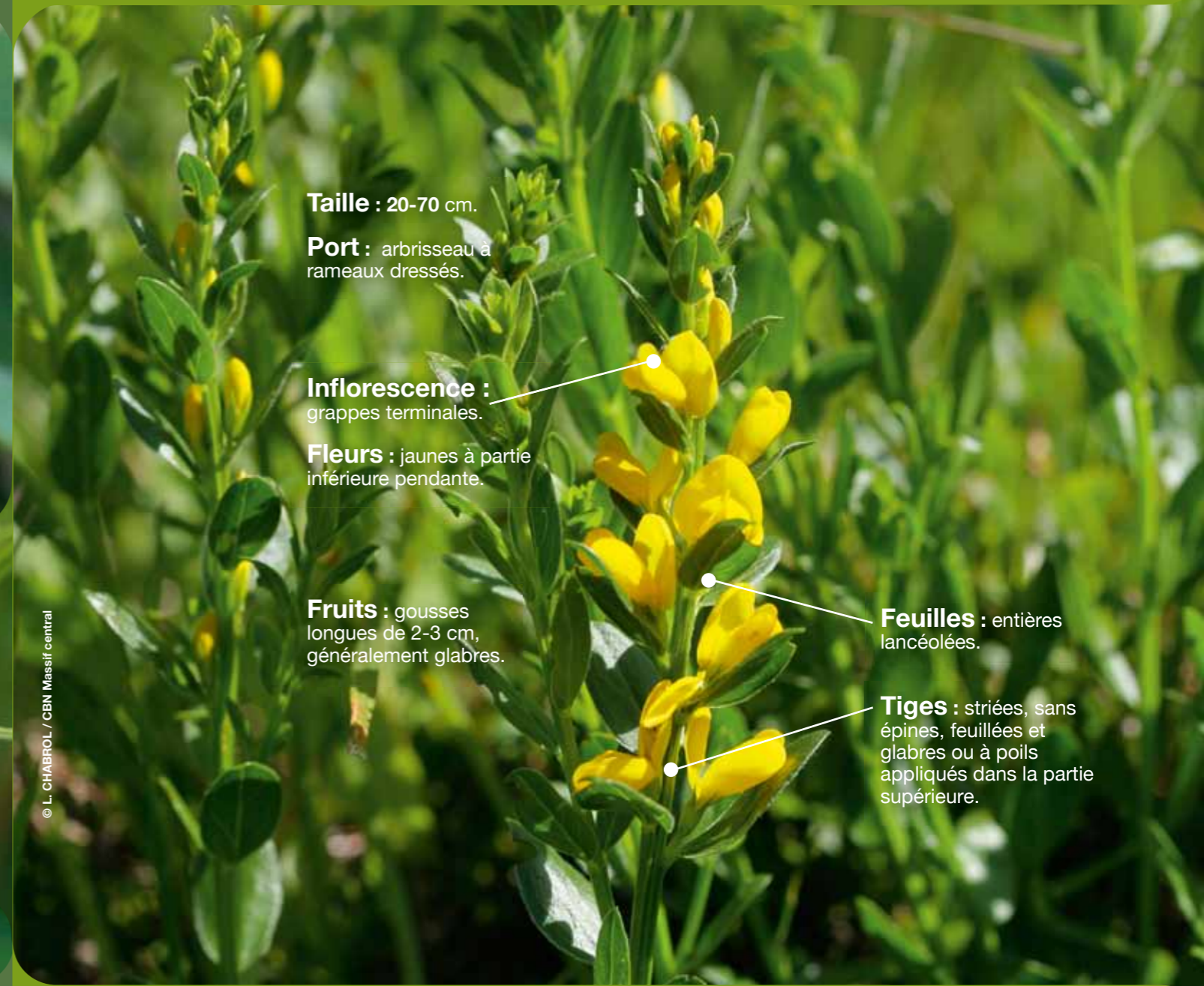
Habitats - Écologie
Bas-marais, prairies hygrophiles, fossés.

Genêt des teinturiers

Genista tinctoria L.

Indicateur de gestion : milieux peu amendés.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ④



Taille : 20-70 cm.

Port : arbrisseau à rameaux dressés.

Inflorescence : grappes terminales.

Fleurs : jaunes à partie inférieure pendante.

Fruits : gousses longues de 2-3 cm, généralement glabres.

Feuilles : entières lancéolées.

Tiges : striées, sans épines, feuillées et glabres ou à poils appliqués dans la partie supérieure.

Famille : Fabacées.

Type biologique
Chaméphyte frutescent cespiteux.

Floraison : mai-juillet.

Habitats - Écologie
Prairies fraîches, lisières et clairières forestières, landes humides.

Gentiane pneumonanthe

Gentiana pneumonanthe L.

Indicateur de gestion : milieux peu amendés, sensible au drainage.

Milieus (cf. description pages 5-7) : ① ⑧



© B. GRAVELAT / CBN Massif central

Taille : 15-40 cm.

Inflorescence : fleurs terminales et à l'aisselle des feuilles supérieures.

Fleurs : bleu foncé, striées de vert à l'intérieur, en cloche étroite.

Tiges : simples.

Feuilles : linéaires-lancéolées larges de 2-5 mm et longues au maximum de 5 cm.

Famille : Gentianacées.

Type biologique
Hémicryptophyte érigé.

Floraison : août-septembre.

Habitats - Écologie

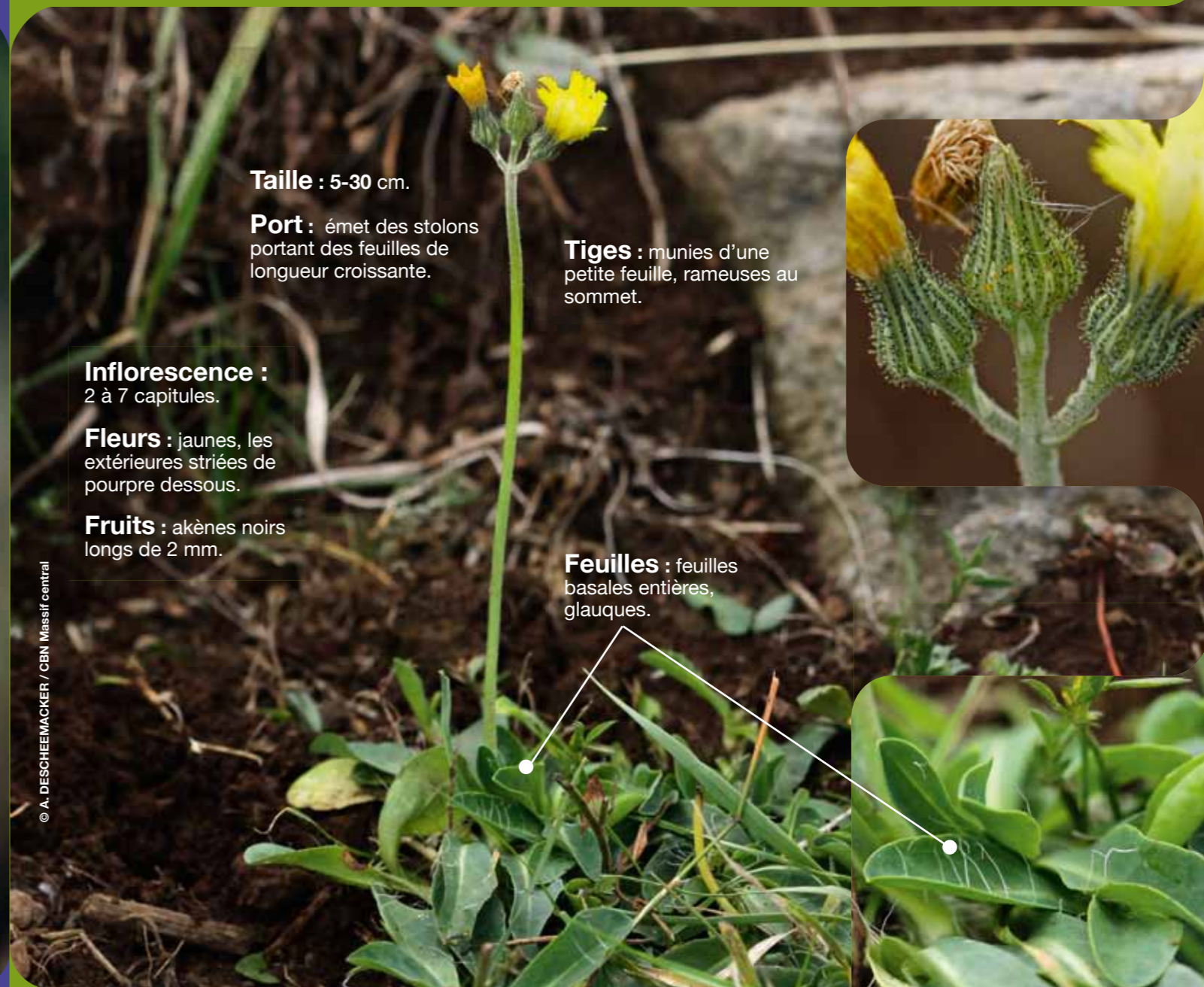
Bas-marais, prairies humides et tourbeuses, landes et pelouses humides.

Epervière petite-laitue

Hieracium lactucella Wallr.

Indicateur de gestion : colonise les sols nus et peut donc indiquer un surpâturage.

Milieus (cf. description pages 5-7) : ④



© A. DESCHAEWACKER / CBN Massif central

Taille : 5-30 cm.

Port : émet des stolons portant des feuilles de longueur croissante.

Tiges : munies d'une petite feuille, rameuses au sommet.

Inflorescence : 2 à 7 capitules.

Fleurs : jaunes, les extérieures striées de pourpre dessous.

Fruits : akènes noirs longs de 2 mm.

Feuilles : feuilles basales entières, glauques.

Famille : Astéracées.

Type biologique
Hémicryptophyte à semi-rosette portant des rhizomes et des stolons.

Floraison : mai-septembre.

Habitats - Écologie

Pelouses pâturées acidiphiles et mésophiles, prairies hygroclines à joncs.

Jonc à tépales aigus

Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm.

Indicateur de gestion : milieux peu amendés.
Sensible à la fertilisation excessive et au drainage.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ②③④⑤⑧



Inflorescence : lâche, très ramifiée, plus ou moins étalée et terminale.

Tiges : feuillées, lisses et légèrement comprimées.

Taille : 30-80 cm.

Port : émet des rhizomes traçants.

Feuilles : compartimentées (présence de cloisons internes, détectables en faisant glisser la feuille entre le pouce et l'index) et légèrement comprimées.

© A. DESSCHEEMACKER / CBN Massif central

© A. DESSCHEEMACKER / CBN Massif central

Famille : Joncacées.

Type biologique
Géophyte à rhizome.

Floraison : juin-septembre.

Habitats - Écologie
Prairies humides oligo- à méso-trophiles.

Remarque : même si ces joncs sont globalement peu intéressants d'un point de vue fourrager, les animaux peuvent parfois en prélever quelques bouchées pour leur effet d'encombrement qui complète avantageusement la ration en herbe. En effet, ils prennent plus de place dans la panse et jouent le rôle de coupe-faim, comme les ligneux. Ils permettent alors aux animaux de se dégager plus de temps pour trier d'autres aliments qu'ils préfèrent consommer.

Jonc aggloméré

Juncus conglomeratus L.

Indicateur de gestion : favorisé par le pâturage (refus, piétinement).

Milieux (cf. description pages 5-7) : ③



Tiges : nues, striées sous l'inflorescence.

Feuilles : réduites à des gaines emboîtées sur les tiges.

Taille : 30-100 cm.

Inflorescence : panicule latérale compacte.

© A. DESSCHEEMACKER / CBN Massif central

© A. DESSCHEEMACKER / CBN Massif central

Famille : Joncacées.

Type biologique
Hémicryptophyte cespiteux à rhizome.

Floraison : juin-août.

Habitats - Écologie : souvent sur des sols compactés et mal aérés, prairies humides, fossés, bas-marais.

Remarque : idem page 30

Jonc filiforme

Juncus filiformis L.

Indicateur de gestion : sensible à la fertilisation et au drainage.

Milieus (cf. description pages 5-7) : ⑦

Inflorescence :
petite, latérale, lâche,
insérée au milieu de
la tige.

Taille : 15-40 cm.

Port : émet des
rhizomes traçants.

Tiges : filiformes, nues,
finement striées.

Feuilles : réduites à des
gaines emboîtées sur les
tiges.

Famille : Joncacées.

Type biologique
Géophyte à rhizome.

Floraison : juillet-septembre.

Habitats - Écologie
Bas-marais tourbeux, fossés des tour-
bières.

Jonc squarreux

Juncus squarrosus L.

Indicateur de gestion : milieux non amendés.
Disparition en cas de fertilisation ou de drainage.

Milieus (cf. description pages 5-7) : ①⑧

Inflorescence : serrée,
peu ramifiée et terminale.

Taille : 10-40 cm.

Tiges : non feuillées, lisses et
coriaces, dépassant les feuilles
basales.

Feuilles : sans cloisons
internes, très rigides, étalées,
canaliculées à leur base,
pourvues de petites oreillettes.
Les feuilles basales forment une
touffe compacte et coriace.

Famille : Joncacées.

Type biologique
Hémicryptophyte cespiteux.

Floraison : juin à sep-
tembre.

Habitats - Écologie
Tourbières, pelouses tour-
beuses sur sols acides et
oligotrophes.

Remarque : idem page 30.

Ményanthe trèfle d'eau

Menyanthes trifoliata L.

Indicateur de gestion : très sensible aux changements des conditions du milieu (piétinement, fertilisation, drainage...).

Milieus (cf. description pages 5-7) : 6

Taille : 20-30 cm.

Port : plante à souche épaisse rampant dans la vase.

Inflorescence : grappe lâche et dressée de 10-20 fleurs.

Fleurs : blanches dessus et roses dessous, à 5 lobes étalés et barbus de longs cils blancs.

Tiges : dressées, sortant de l'eau.

Feuilles : trifoliées, épaisses, portées par de longs pétioles.

Famille : Menyanthacées.

Type biologique
Géophyte à rhizome.

Floraison : juin-juillet.

Habitats - Écologie

Tourbières de transition et bas-marais des sols très engorgés.

Molinie bleue

Molinia caerulea (L.) Moench

Effets sur la production : plante tardive permettant une souplesse d'exploitation (pâturage estival ou automnal).

Milieus (cf. description pages 5-7) : 2 8 9

Inflorescence : panicule allongée.

Fleurs : épillets violacés, à fleurs sans arêtes.

Tiges : sans nœuds, relativement épaisses (0,5 à 2 mm de diamètre).

Feuilles : planes (« rubanées »), larges de 4 à 6 mm, longues de 10 à 50 cm voire plus, ligule formée d'une rangée de poils.

Port : en touradon portant les feuilles des années précédentes, dans les sols très engorgés, mais aussi en touffe plus discrète dans les prairies moins engorgées.

Taille : hampe florale de 30-60 cm, parfois plus.

Famille : Poacées.

Type biologique
Hémicryptophyte cespiteux.

Floraison : juin-août.

Habitats - Écologie

Prés paratourbeux, prairies marécageuses et tourbières. Également au bord de ruisseaux, rigoles et fossés.

Oenanthe à feuilles de peucedan

Oenanthe peucedanifolia Pollich

Indicateur de gestion : milieux peu ou pas amendés.
Disparition en cas de fertilisation importante.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ③

Taille : 40-80 cm.

Port : racines à tubercules fusiformes.

Inflorescence : petites ombelles à 5-10 rayons toujours grêles.

Fleurs : blanches, les extérieures rayonnantes, aux pétales fendus jusqu'au tiers.

Feuilles : divisées en segments linéaires.

Fruits : sans anneau à la base, styles contigus à la base, un peu plus courts que le fruit.

Tiges : creuses, sillonnées, anguleuses.

Famille : Apiacées.

Type biologique
Hémicryptophyte rhizomateux à semi-rosette.

Floraison : juin-août.

Habitats - Écologie

Prairies mésohygrophiles mésotrophiles, queues d'étangs, bas-marais tourbeux à laïches et joncs.

Parnassie des marais

Parnassia palustris L.

Indicateur de gestion : milieux peu ou pas amendés.
Disparition en cas de fertilisation importante.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ②

Taille : 3-30 cm.

Inflorescence : fleurs solitaires à l'extrémité d'une tige munie d'une feuille ou nue.

Fleurs : blanches à pétales veinés de vert et pourvus chacun d'une écaille nectarifère.

Feuilles : basales en rosette, ovales en cœur, à long pétiole.

Famille : Célastracées.

Type biologique
Hémicryptophyte à rosette.

Floraison : juillet-septembre.

Habitats - Écologie

Prairies humides et tourbeuses, bas-marais, tourbières.

Pédiculaire des bois

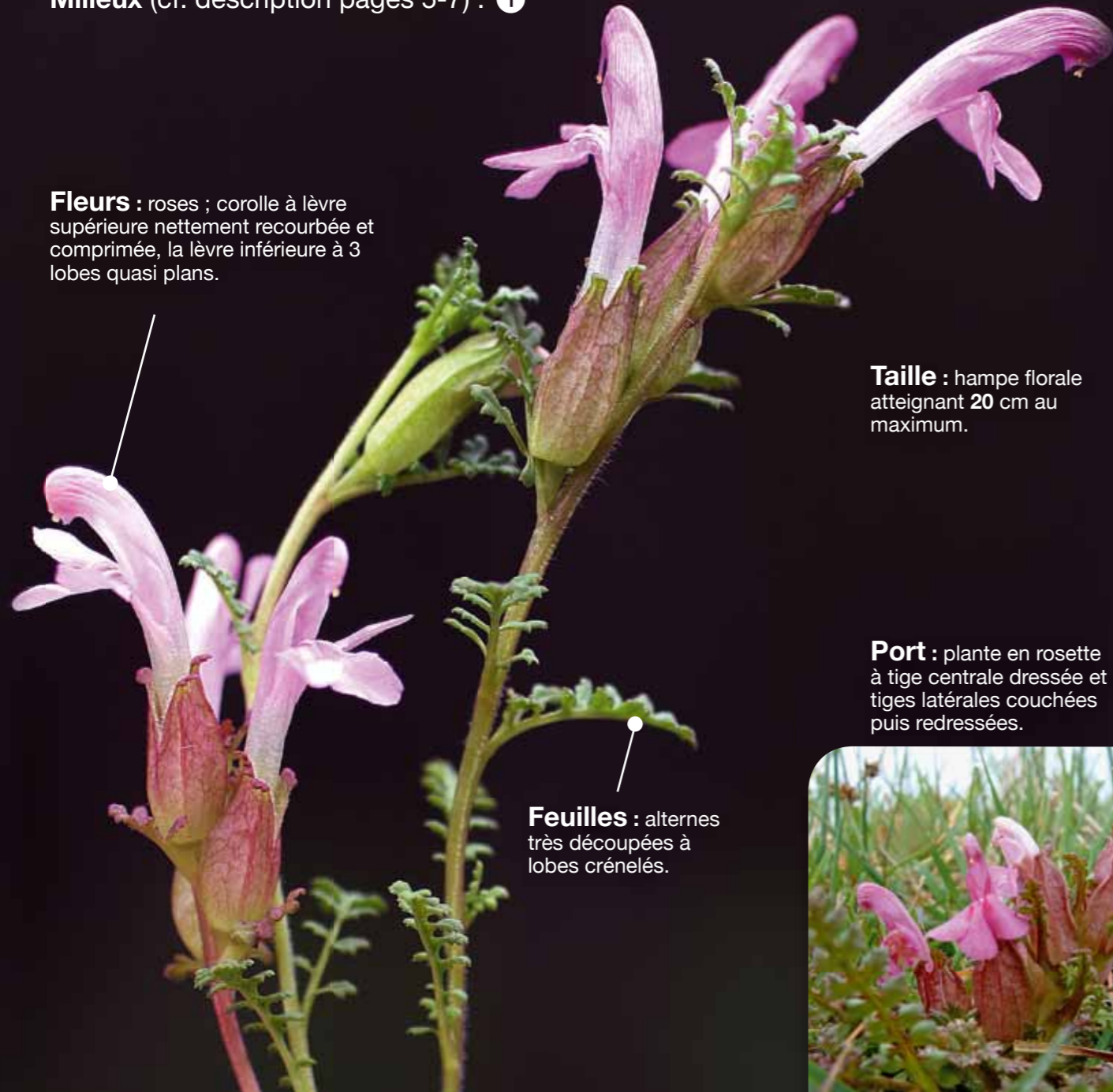
Pedicularis sylvatica L.

Indicateur de gestion : milieux non amendés.

Disparition en cas de fertilisation ou de drainage. Sensible au piétinement.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ①

Fleurs : roses ; corolle à lèvre supérieure nettement recourbée et comprimée, la lèvre inférieure à 3 lobes quasi plans.



Taille : hampe florale atteignant 20 cm au maximum.

Port : plante en rosette à tige centrale dressée et tiges latérales couchées puis redressées.

Feuilles : alternes très découpées à lobes crénelés.



Famille : Orobanchacées.

Type biologique

Hémicryptophyte cespiteux.

Floraison : mai-juin.

Habitats - Écologie

Sols oligotrophes acides des prés paratourbeux, pelouses paratourbeuses et tourbières.

Polytrics

Polytrichum commune Hedw.

Polytrichum strictum Menzies ex Brid.

Indicateur de gestion : sensible au drainage, à la fertilisation.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ⑨



Port : dressé, avec une rosette basale de feuilles plus ou moins fournie.

Tiges : dressées non ramifiées.

Feuilles : vertes et brillantes, à marge claire, dentée (*Polytrichum commune*), ou non dentée (*Polytrichum strictum*).

Taille : 20-40 cm.

Coiffe : blanc jaunâtre, abondamment velue.

Capsule : à quatre angles marqués à maturité.



Famille : Polytrichacées (Bryophytes ou «Mousses»).

Habitats - Écologie

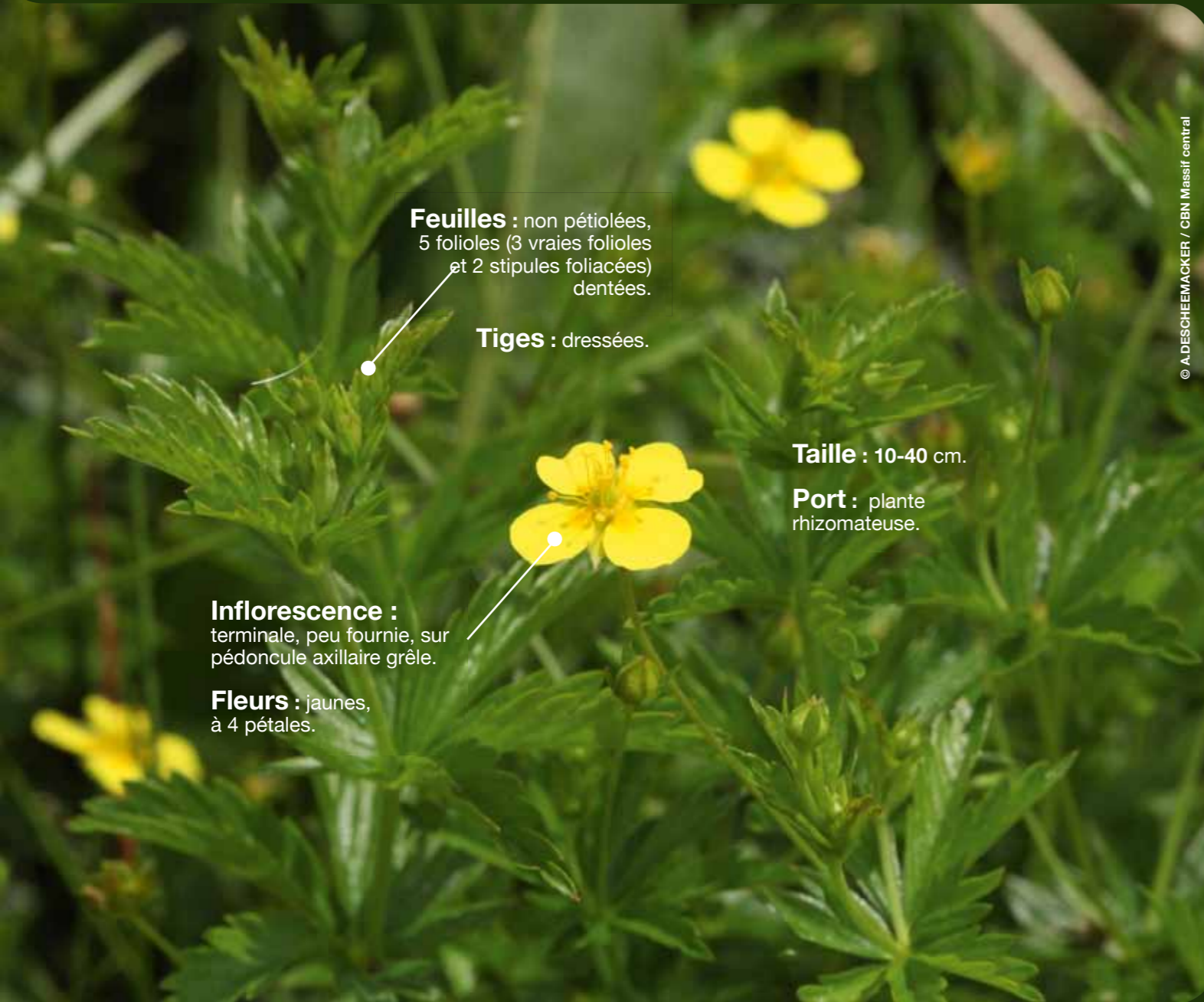
Haut-marais et tourbières bombées.

Potentille tormentille

Potentilla erecta (L.) Rausch.

Indicateur de gestion : milieux peu amendés.
Disparition en cas de fertilisation importante.

Milieus (cf. description pages 5-7) : **1 5 7**



Feuilles : non pétiolées, 5 folioles (3 vraies folioles et 2 stipules foliacées) dentées.

Tiges : dressées.

Taille : 10-40 cm.

Port : plante rhizomateuse.

Inflorescence : terminale, peu fournie, sur pédoncule axillaire grêle.

Fleurs : jaunes, à 4 pétales.

© A. DESCHEEMACKER / CBN Massif central

Potentille des marais

Potentilla palustris (L.) Scop.

Indicateur de gestion : sensible au drainage.

Milieus (cf. description pages 5-7) : **2 6 7**



Inflorescence : cymes irrégulières.

Fleurs : étoilées à pétales bruns à purpurins, étamines jaunes virant au noirâtre à maturité.

Taille : 20-50 cm.

Port : plante rampante.

Tiges : dressées, légèrement duveteuses, souvent rougeâtres.

Feuilles : pennées à 5-7 folioles, revers blanchâtre.

© A. DESCHEEMACKER / Massif central

Famille : Rosacées.

Type biologique
Hémicryptophyte (géophyte) érigé à rhizome.

Floraison : juin-septembre.

Habitats - Écologie

Pelouses acidiphiles mésophiles à mésohygrophiles, prairies hygrophiles, prés tourbeux, tourbières.

Famille : Rosacées.

Type biologique
Chaméphyte herbacé rampant.

Floraison : juin-juillet.

Habitats - Écologie

Tourbières de transition, tremblants, bas-marais des sols très engorgés.

Scorsonère humble

Scorzonera humilis L.

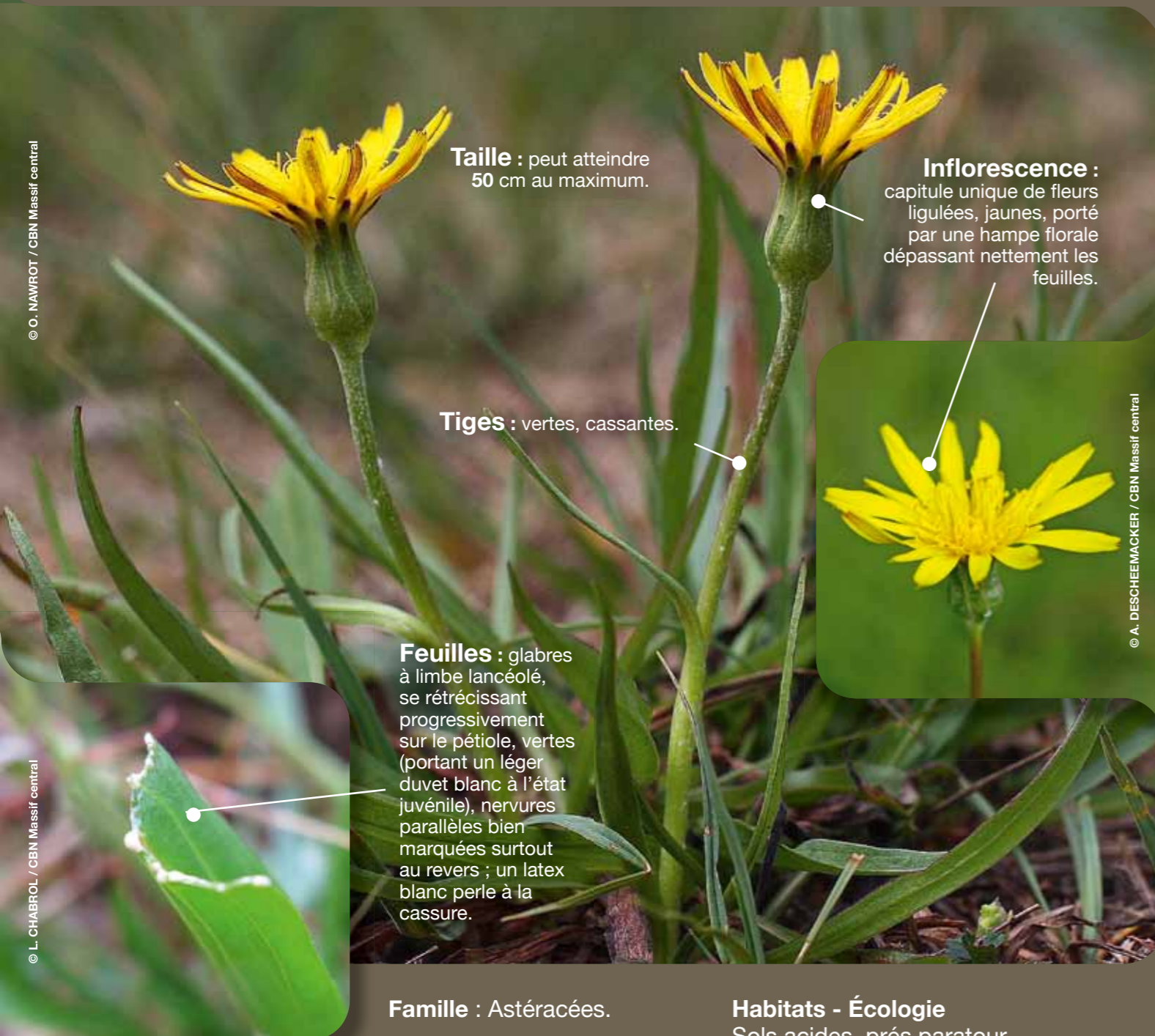
Indicateur de gestion : milieux peu amendés.
Disparition en cas de fertilisation importante.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ②③④⑤

Serratule des teinturiers

Serratula tinctoria L.

Milieux (cf. description pages 5-7) : ④



Famille : Astéracées.

Type biologique
Hémicryptophyte à semi-rosette et rhizome.

Floraison : juin-septembre.

Habitats - Écologie

Sols acides, prés paratourbeux et tourbières. Également au bord de ruisseaux, rigoles et fossés.



Famille : Astéracées.

Type biologique
Hémicryptophyte (géophyte) à semi-rosette et rhizome.

Floraison : juillet-septembre.

Habitats - Écologie

Landes sèches à Callune, aires et genêts, prairies mésohygrophiles tourbeuses.

Sphaignes

Sphagnum spp.

Indicateur de gestion : très sensibles aux changements des conditions du milieu (piétinement, fertilisation, drainage...).

Milieux (cf. description pages 5-7) : 2 7 9



Taille : 10-20 cm.

Remarque :

Nombreuses espèces, typiques des zones tourbeuses, d'identification délicate. Seules quelques caractéristiques du genre sont présentées ici.

Tige : la principale dressée, portant des rameaux groupés en faisceaux, plus denses à l'extrémité du rameau. La plante présente de nombreuses couleurs selon les espèces (vert vif, vert pâle, vert jaune, rouge, rose, brun). La couleur aide à l'identification mais ne demeure pas un élément diagnostique suffisant.

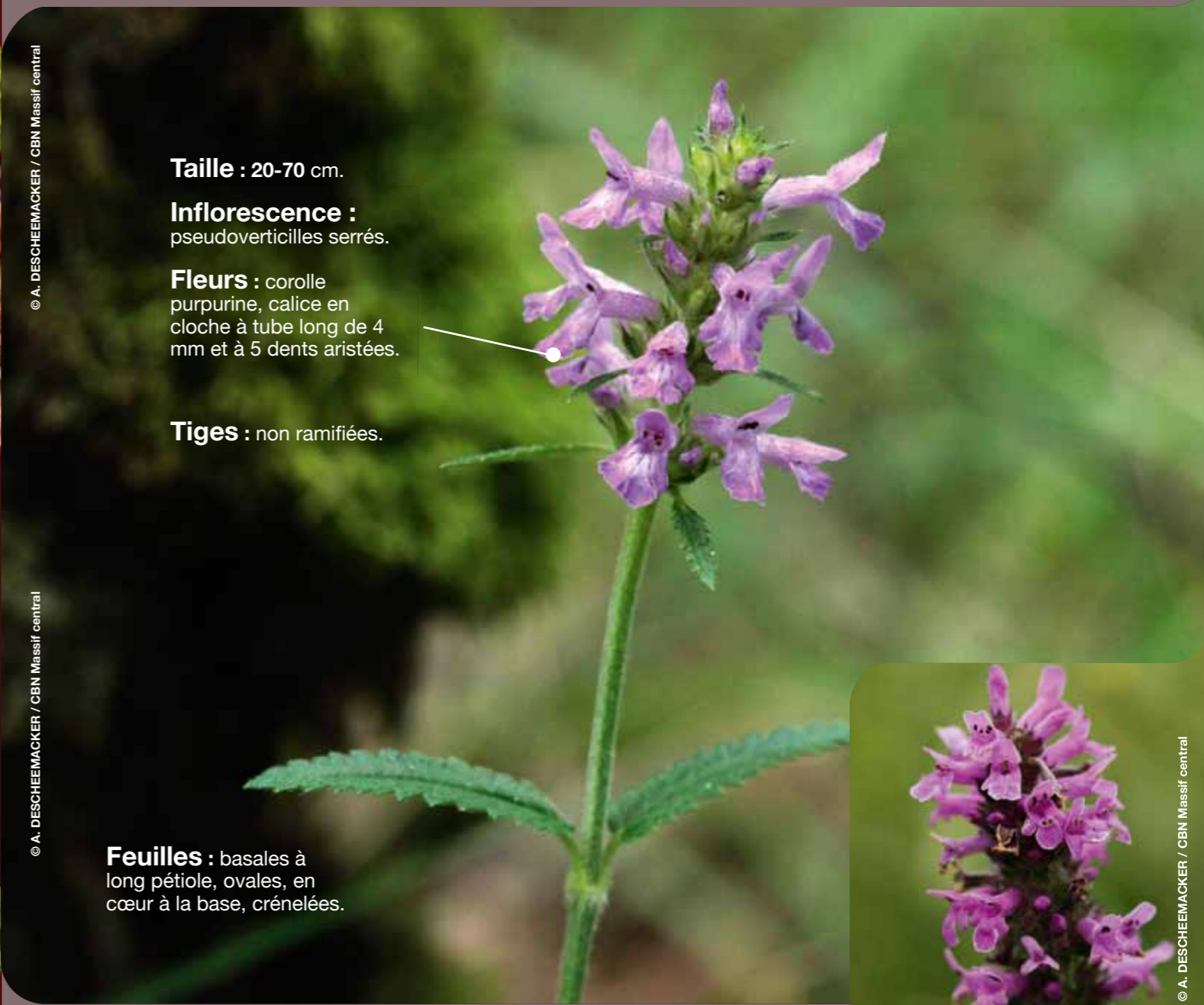
Famille : Sphagnacées (Bryophytes ou «Mousses»).

Habitats - Écologie
Tourbières, bas-marais des sols engorgés, aulnaies.

Épiaire officinale

Stachys officinalis (L.) Trévis.

Milieux (cf. description pages 5-7) : 3 4



Taille : 20-70 cm.

Inflorescence : pseudoverticilles serrés.

Fleurs : corolle purpurine, calice en cloche à tube long de 4 mm et à 5 dents aristées.

Tiges : non ramifiées.

Feuilles : basales à long pétiole, ovales, en cœur à la base, crénelées.

Famille : Lamiacées.

Type biologique
Hémicryptophyte à semi-rosette et rhizome.

Floraison : juillet-septembre.

Habitats - Écologie
Divers milieux secs à moyennement humides sur substrats variés, pelouses, prairies de fauche ou pâturées.

Succise des prés

Succisa pratensis Moench

Indicateur de gestion : milieux peu amendés. Disparition en cas de fertilisation importante.

Milieux (cf. description pages 5-7) : 2 3 4 5

Valériane dioïque

Valeriana dioica L.

Milieux (cf. description pages 5-7) : 2

Inflorescence : capitules hémisphériques portés par des pédoncules pubescents.

Flleurs : bleu mauve, rarement blanches ou roses, à 4 lobes égaux.

Taille : 30-100 cm.

Feuilles : entières, opposées formant une rosette basale, les caulinaires comme les basales étroitement rétrécies en pétiole, vert foncé à nervure médiane blanche.

Tiges : dressées, lisses, rondes, ramifiées à l'extrémité.

Fruits : akènes velus.

Taille : 15-30 cm.

Remarque : Espèce dioïque : fleurs mâles et femelles sur des individus différents.

Inflorescence : corymbes denses.

Flleurs : roses à blanches.

Feuilles : feuilles basales pétiolées entières et ovales, feuilles caulinaires opposées, composées de folioles étroites.

Famille : Caprifoliacées.

Type biologique

Hémicryptophyte à semi-rosette et rhizome.

Floraison : juillet-septembre.

Habitats - Écologie

Prés toubeux ou non à joncs ou molinie, landes humides, mégaphorbiaies, fossés.

Famille : Caprifoliacées.

Type biologique

Hémicryptophyte stolonifère à semi-rosette.

Floraison : juin-juillet.

Habitats - Écologie

Prairies humides mésotrophiles, pâturées ou fauchées, prairies à molinies, fossés.

Violette des marais

Viola palustris L.

Indicateur de gestion : milieux non amendés.
Disparition en cas de fertilisation ou de drainage.

Milieux (cf. description pages 5-7) : **1 2 7 9**



Taille : plante de petite taille, hampe florale ne dépassant pas 10 à 15 cm.

Fleurs : lilas, très pâles voire blanches, éperon clair, pétale inférieur veiné de violet, sans aucun parfum.

Feuilles : glabres, à limbe en cœur ou réniforme, portées par un long pédoncule ; bordure du limbe légèrement crénelée ; feuilles insérées directement à la base de la plante.

Tiges : florifères insérées directement à la base de la plante, pas de tige aérienne dressée.

Famille : Violacées.

Type biologique
Hémicryptophyte à rosette et stolons.

Floraison : avril-août.

Habitats - Écologie

Sols acides, prés paratourbeux et tourbières.

Liste des espèces végétales indicatrices

Rareté en Ardèche,
Loire et Rhône
Page

Agrostide des chiens	<i>Agrostis canina</i> L.	C	8
Anacamptide à fleurs lâches*	<i>Anacamptis laxiflora</i> (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase*	AC	9
Anacamptide bouffon	<i>Anacamptis morio</i> (L.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase	C	10
Brome rameux	<i>Bromus racemosus</i> L.	PC	11
Carvi verticillé	<i>Carum verticillatum</i> (L.) W.D.J.Koch	AC	19
Dactylorhize tacheté	<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó	C	20
Épervière petite-laitue	<i>Hieracium lactucella</i> Wallr.	AC	29
Épiaire officinale [Bétoine]	<i>Stachys officinalis</i> (L.) Trévis.	C	45
Épilobe des marais	<i>Epilobium palustre</i> L.	AC	23
Gaïlet des fanges	<i>Galium uliginosum</i> L.	AC	26
Genêt des teinturiers [Herbe à jaunir]	<i>Genista tinctoria</i> L.	AC	27
Gentiane pneumonanthe	<i>Gentiana pneumonanthe</i> L.	PC	28
Jonc à tépales aigus	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm.	C	30
Jonc aggloméré	<i>Juncus conglomeratus</i> L.	C	31
Jonc filiforme	<i>Juncus filiformis</i> L.	AR	32
Jonc squarreux	<i>Juncus squarrosus</i> L.	PC	33
Laïche à becs	<i>Carex rostrata</i> Stokes	PC	17
Laïche blanchâtre	<i>Carex curta</i> Gooden.	PC	12
Laïche déprimée	<i>Carex viridula</i> subsp. <i>oedocarpa</i> (Andersson) B.Schmid	AC	18
Laïche étoilée	<i>Carex echinata</i> Murray	AC	13
Laïche faux-panic	<i>Carex panicea</i> L.	AC	16
Laïche noire	<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard	AC	14
Laïche ovale	<i>Carex ovalis</i> Gooden.	C	15
Linaigrette à feuilles étroites	<i>Eriophorum angustifolium</i> Honck.	PC	24
Linaigrette engainée	<i>Eriophorum vaginatum</i> L.	AR	25
Ményanthe trèfle-d'eau [Trèfle d'eau]	<i>Menyanthes trifoliata</i> L.	PC	34
Molinie bleue	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench	C	35
Oenanthe à feuilles de peucedan	<i>Oenanthe peucedanifolia</i> Pollich	PC	36
Parnassie des marais	<i>Parnassia palustris</i> L.	PC	37
Pédiculaire des bois	<i>Pedicularis sylvatica</i> L.	AC	38
Polytric commun	<i>Polytrichum commune</i> Hedw.	/	39
Polytric raide	<i>Polytrichum strictum</i> Menzies ex Brid.	/	39
Potentille des marais [Comaret]	<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop.	AC	41
Potentille tormentille [Tormentille]	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Rausch.	C	40
Rosolis à feuilles rondes**	<i>Drosera rotundifolia</i> L.**	PC	21
Scorsonère humble	<i>Scorzonera humilis</i> L.	C	42
Sélin des pyrénées	<i>Epikeros pyrenaicus</i> (L.) Raf.	PC	22
Serratule des teinturiers	<i>Serratula tinctoria</i> L.	PC	43
Sphaignes	<i>Sphagnum</i> spp.	/	44
Succise des prés [Mors du diable]	<i>Succisa pratensis</i> Moench	C	46
Valériane dioïque	<i>Valeriana dioica</i> L.	AC	47
Violette des marais	<i>Viola palustris</i> L.	AC	48

* Protection régionale Rhône-Alpes - ** Protection nationale (All)
C : commun ; AC : assez commun ; PC : peu commun ; AR : assez rare

Glossaire

Acidiclinophile (adj.) : se dit d'une espèce ou d'une végétation qui présente une légère préférence pour les sols acides.

Acidiphile (adj.) : se dit d'une espèce ou d'une végétation qui se développe sur les sols acides, riches en silice.

Akène (n.m.) : fruit sec qui ne s'ouvre pas (indéhiscence) et ne contient qu'une graine.

Anthère (n.f.) : partie terminale fertile d'une étamine, où se forment les grains de pollen.

Aristé (adj.) : se dit d'un organe muni d'une arête.

Bulbe (n.m.) : organe souterrain, plus ou moins globuleux, de réserve et de multiplication végétative.

Bryophyte (n.f.) : plante terrestre ou aquatique qui ne comporte ni vaisseaux, ni racine, se reproduisant grâce à des spores. Végétaux cryptogames chlorophylliens comprenant les mousses, les hépatiques et les anthocérotes.

Calice (n.m.) : ensemble des pièces les plus externes du périanthe (ou sépales) à rôle éminemment protecteur.

Canaliculé, e (adj.) : creusé d'un petit sillon mimant un canal.

Capitule (n.m.) : inflorescence dense, centripète, indéfinie, résultant de la juxtaposition de nombreuses fleurs supportées par le sommet du pédoncule élargi en plateau.

Carène (n.f.) : saillie longitudinale à section triangulaire ; désigne aussi, dans la fleur des fabacées, l'ensemble des 2 pétales inférieurs plus ou moins soudés entre eux et formant comme la proue d'un navire.

Caulinaire (adj.) : qui tient à la tige ou qui appartient à la tige.

Cespiteux, euse (adj.) : se dit d'une plante formant à sa base une touffe compacte (cf. touradon).

Chaméphyte (n.m.) : forme végétale caractérisée par des plantes buissonnantes adaptées à passer la mauvaise saison grâce à des bourgeons situés à moins de 25 cm au-dessus du sol, ce qui leur permet d'être protégés par la neige durant l'hiver.

Corolle (n.f.) : partie interne du périanthe, souvent brillante colorée, formée de pétales.

Corymbe (n.m.) : type d'inflorescence indéfinie dont les fleurs sont, à la faveur de pédoncules d'inégales longueurs, amenées sensiblement sur un même plan, alors que leurs niveaux d'insertion s'échelonnent le long du rameau fertile.

Cyme (n.f.) : inflorescence définie dont l'apex est occupé par une fleur, la plus ancienne. Les ramifications successives peuvent se développer sur un ou deux côtés de l'axe.

Denticulé, e (adj.) : bordé de très petites dents (ex. feuilles du fusain, du nerprun purgatif).

Dioïque (adj.) : se dit d'une plante dont les fleurs sont unisexuées et qui possède les fleurs mâles et les fleurs femelles sur des pieds séparés.

Éperon (n.m.) : appendice tubuleux (court ou long) prolongeant le calice ou la corolle, ou certaines pièces les constituant.

Épi (n.m.) : type d'inflorescence indéfinie, dans lequel les fleurs sont sessiles, ou presque sessiles, sur un axe simple.

Épillet (n.m.) : partie de l'inflorescence des poacées.

Érigé (adj.) : dressé.

Étamine (n.f.) : organe mâle de la fleur, dans lequel se forment les grains de pollen.

Eutrophe (adj.) : se dit d'un milieu riche en éléments nutritifs, généralement non ou très faiblement acide et permettant une forte activité biologique.

Fistuleux, euse (adj.) : creux.

Frutescent (adj.) : qui a le port ou la nature d'un arbrisseau

Foliole (n.f.) : élément foliacé de la feuille composée (ex. : la feuille des trèfles et des luzernes comporte 3 folioles).

Gaine (n.f.) : base de certaines feuilles ou bractées, se prolongeant sur la tige en l'entourant complètement.

Géophyte (n.m.) : plante passant la mauvaise saison en ne conservant que des organes souterrains. On distingue les géophytes à bulbe, à tubercule ou à rhizome.

Gousse (n.f.) : fruit sec (généralement déhiscence) plus ou moins allongé, formé d'un seul carpelle s'ouvrant par deux fentes.

Hémicryptophyte (n.m.) : type de plante herbacée vivace, correspondant aux espèces dont les parties bourgeonnantes permettant la survie pendant la mauvaise saison, sont disposées à la surface du sol, à la limite inférieure de la tige.

Hygrophile (adj.) : se dit d'une espèce ou, par extension, d'un groupement végétal, ayant besoin ou tolérant de fortes quantités d'eau tout au long de son développement (ex. : Reine des prés).

Indivis, e (adj.) : non divisé (= entier).

Inflorescence (n.f.) : ensemble de fleurs, d'axes (pédoncules et pédicelles) et de bractées.

Infrutescence (n.f.) : ensemble de fruits dérivant d'une inflorescence.

Labelle (n.m.) : division en forme de lèvres élargie, de la fleur des orchidacées.

Lancéolé, e (adj.) : rétréci aux deux bouts, plus longuement au sommet (en forme de fer de lance).

Ligule (n.f.) : petite languette membraneuse située à la jonction de la gaine et du limbe des feuilles chez les poacées (graminées) et certaines cypéracées ; languette formée de cinq pétales soudés, déjetée latéralement sur les fleurs de certaines astéracées (composées).

Limbe (n.m.) : partie plate et élargie de la feuille ; partie correspondante d'un pétale (dont la base est rétrécie en onglet).

Mégaphorbiaie (n.f.) : formation végétale de hautes herbes (souvent à larges feuilles) se développant sur des sols humides et riches.

Mésophile (adj.) : qualificatif utilisé ici pour caractériser les conditions moyennes dans un gradient sécheresse-humidité.

Mésotrophe (adj.) : désigne un milieu dont la teneur en éléments minéraux nutritifs est de valeur moyenne.

Mucron (n.m.) : courte pointe raide au sommet d'une feuille, d'un sépale, d'une bractée...

Mucroné, e (adj.) : terminé par un mucron.

Oligotrophe (adj.) : caractérise les milieux très pauvres en éléments nutritifs et ne permettant qu'une activité biologique réduite.

Ombelle (n.f.) : inflorescence formée de fleurs pratiquement toutes situées dans un même plan (souvent horizontal) et portées par des pédicelles fixés tous au même niveau.

Panicule (n.f.) : inflorescence complexe en forme de grappe composée, dont les éléments sont soit des grappes, soit des cymes.

Pédicelle (n.m.) : dans l'inflorescence, petit axe portant à son sommet une seule fleur, ou, chez les *Poaceae*, un seul épillet.

Pédoncule (loc.m.) : axe portant une fleur solitaire ou d'une inflorescence. Adj. Pédonculé.

Pétiole (n.m.) : partie basale, étroite, et souvent subcylindrique de certaines feuilles qui sert donc d'intermédiaire entre le limbe et la tige (« queue » de la feuille).

Pétiolé, e (adj.) : muni d'un pétiole.

Pubescent, e (adj.) : garni de poils fins, mous, plutôt courts et de densité moyenne.

Radical, e (adj.) : situé à la base de la tige, près du collet (ex. des feuilles radicales).

Relevé phytosociologique (loc.m.) : inventaire exhaustif par strate, avec mention de leur coefficient d'abondance-dominance des taxons végétaux présents sur une surface échantillon d'une communauté végétale homogène des points de vue floristique, physiologique et écologique.

Réniforme (adj.) : à contour en forme de rein.

Rhizomateux (adj.) : qui produit des rhizomes.

Rhizome (n.m.) : tige souterraine de réserve plus ou moins allongée et renflée, émettant des racines et des tiges feuillées.

Rosette (n.f.) : groupe de feuilles étalées en cercle au ras du sol, au niveau du collet de la plante.

Scabre (adj.) : se dit d'une surface, d'un axe ou d'une arête rude au toucher.

Semi-rossette (n.f.) : groupe de feuilles étalées en cercle au ras du sol accompagné de feuilles sur la tige.

Stigmate (n.m.) : extrémité supérieure du carpelle ou du pistil, plus ou moins renflée et papilleuse ou visqueuse, adaptée à recevoir les grains de pollen.

Stipule (n.f.) : appendice, le plus souvent foliacé ou membraneux, parfois aussi épineux ou glanduleux, inséré au point où le pétiole se relie à la tige. Le plus souvent, chaque feuille comprend deux stipules, en position latérale.

Stolon (n.m.) : tige rampante croissant à la surface du sol (stolon érigé), ou sous la surface (stolon hysope) susceptible d'émettre des racines adventives aux noeuds.

Stolonifère (adj.) : qui produit des stolons.

Style (n.m.) : rétrécissement, plus ou moins long, entre l'ovaire et le stigmate ou entre l'ovaire et les stigmates.

Thérophyte (n.m.) : plante herbacée annuelle ayant un cycle de reproduction de la graine à la graine très bref, de quelques semaines à quelques mois.

Touradon (n.m.) : grosse touffe (pouvant avoir jusqu'à 1 m de hauteur) résultant de la persistance, au cours des années, de la souche et des feuilles basales sèches de certaines plantes herbacées cespiteuses.

Trigone (adj.) : à trois angles plus ou moins nets.

Triquètre (adj.) : à section triangulaire, à angles nettement saillants, très aigus (les faces sont souvent concaves).

Trophique (adj.) : relatif à la nutrition, plus spécialement minérale, chez les végétaux.

Tubercule (n.m.) : organe de réserve de certaines plantes, et formé à partir d'une tige souterraine.

Utricule (n.m.) : chez les *Carex*, petit sac entourant l'ovaire et le pistil des fleurs femelles puis l'akène ; seuls les stigmates sortent de la petite ouverture du sommet.

Vasculaire (adj.) : dont les tissus (tige, racine et feuille) possèdent des vaisseaux.

Verticille (n.m.) : ensemble d'organes insérés en cercle au même niveau autour d'un axe.



Guide technique



Plantes indicatrices des narces et sagnes

du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
et du bassin de l'Eyrieux

Ce guide a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Massif central
Le Bourg, 43230 Chavaniac-Lafayette. Tél. : 04 71 77 55 65 - Fax : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr - Site Internet : www.cbnmc.fr

Avec le soutien du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et du Syndicat Eyrieux Clair, de l'Europe, de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, du Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt ainsi que de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature et du Conservatoire d'espaces naturels de Rhône-Alpes.

Remerciements : Nicolas Beillon, Richard Bonin, Vincent Boulet, Aurélien Culat, Emilie Dupuy, Nicolas Guillaume, Laurence Jullian, Francis Kessler, Jacques-Henri Leprince, Marc Lutz, Luce Mansot, Stéphane Perera. **Crédits photographiques** : Laurent Chabrol, Aurélien Culat, Arnaud Descheemacker, Nicolas Dupieux, Bruno Gravelat, Pierre-Marie Le Hénaff, Mickaël Mady, Olivier Nawrot, Stéphane Perera. Rédaction : Aurélien Culat. **Conception graphique** : Stéphane Perera / CBN Massif central. **Réalisation** : septembre 2012.

© A. DESCHEEMACKER / CBN Massif central - Photo de couverture : CEN Rhône-Alpes



Conservatoire botanique national du Massif central

Siège & antenne Auvergne

Le Bourg
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Téléphone : 04 71 77 55 65
Télécopie : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr
Site Internet : www.cbnmc.fr

Antenne Limousin

SAFRAN
2, avenue Georges Guingouin
CS80912 - Panazol
87017 LIMOGES Cedex 1
Téléphone : 05 55 77 51 47

Antenne Rhône-Alpes

Maison du Parc
Moulin de Virieu - 2, rue Benay
42410 PÉLUSSIN
Téléphone : 04 74 59 17 93

Conservatoire Botanique National



MASSIF CENTRAL